

QUINCY-SOUS-SÉNART

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

o o o o o o

OBJET : N° 8**Subventions aux associations**

date de convocation :
24 mars 2023

date d'affichage :
24 mars 2023

Nombre de Conseillers
en exercice : 29

Nombre de présents : 22

Nombre de votants : 27

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi trente mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Quincy-sous-Sénart, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'hôtel de ville, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de son Maire,

ETAIENT PRESENTS : Mme Christine GARNIER, **Maire**

M. Pascal ODOT, Mme Michelle GABIGNON, M. Cyril PICARD, M. Jacky GERARD, Mme Acacia GAROU, Mme Danielle COUVREUX, **Adjoint au Maire,**

Mme Jacqueline GAILLARD, M. Fred CICOFRAN, Mme Brigitte HERVY, Mme Sylvana BONAMICO, Mme Aude FROMENT, Mme Angeline NKUINGA, Mme Djamila ZERROUKI, M. Pierre-Michel FELICIAGGI, Mme Carine FROGER, M. Fabien FOURNIER, M. Kamel LEBAL, M. Frédéric FOVET, M. John ROSE, Mme Stéphanie NUNES, M. Nicolas GATTI, Mme Latifa DJELOUAH, Mme Najia BENRAMDANE, **Conseillers municipaux.**

ONT DONNE PROCURATION :

Mme Marie DELAROCHE	à	Mme Christine GARNIER
M. Marc NUSBAUM	à	M. Jacky GERARD
M. Sylvain TESSIER	à	Mme Acacia GAROU
Mme Véronique MESSIE	à	Mme Najia BENRAMDANE
M. Florian BOIVERT	à	Mme Latifa DJELOUAH

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Pascal ODOT

Objet n°8 : Subventions aux associations

Le Conseil Municipal,

VU la délibération du 5 mars 2015 définissant les critères pour l'attribution des subventions aux associations,

VU le budget primitif 2023,

VU l'avis favorable des commissions communales concernées « sport, jeunesse et politique de la ville » et « culture, vie associative et cérémonies » qui se sont réunies le 20 mars 2023,

Entendu l'exposé de M. PICARD, 3^{ème} adjoint au maire chargé des sports, jeunesse et politique de la ville, et de Mme GABIGNON, 2^{ème} adjointe au maire chargée de la culture, vie associative et cérémonies,

Madame le Maire demande à Mme BONANICO qui est membre du bureau de l'association CSQ Tennis et à M. ROSE qui est membre du bureau du Comité de Jumelage de bien vouloir quitter la salle pour ce vote,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ATTRIBUE les subventions suivantes aux associations :

Pour les associations sportives :

Association	Subvention 2022	Montant proposé suite à la commission sports Subvention 2023
CSQ Tennis	5 500,00 €	5 500,00 €
Les fous du volant	5 000,00 €	5 000,00 €
CSQ volley	1 865,00 €	1 900,00 €
CSQ Tir à l'arc	3 500,00 €	3 500,00 €
CSQ Basket	350,00 €	0,00 €
CSQ Pétanque	550,00 €	550,00 €
Boussy Quincy Football club	5 000,00 €	5 000,00 €
VTT	1 500,00 €	1 200,00 €
Team Alamos	5 800,00 €	5 000,00 €
Association Sportive des Randonneurs de Quincy-sous-Sénart	400,00 €	500,00 €
Val d'Yerres Handball	2 000,00 €	2 000,00 €
Union Familiale de Quincy-sous-Sénart (UFQ)	30 000,00 €	29 315,00 €
Unisporttraining	0,00 €	1 000,00 €
ENVY	0,00 €	1 000,00 €
Total	61 465,00 €	61 465,00 €

Pour les associations culturelles :

Association	Subvention 2022	Montant proposé suite à la commission culturelle Subvention 2023
Battements de chœur	1 000,00 €	1 000,00 €
Club Géologique du Val d'Yerres Sénart	1 300,00 €	1 300,00 €
Bahia Dance	2 000,00 €	2 000,00 €
So Swing	2 000,00 €	2 000,00 €
Association Photographique Quincèenne	1 200,00 €	1 200,00 €
Compagnie des dix	1 400,00 €	1 400,00 €
Peinture & Co	1 050,00 €	1 050,00 €
Eclaireurs et Eclaireuses De France	800,00 €	800,00 €
Comité de jumelage	1 150,00 €	1 150,00 €
Coup de pouce 91	650,00 €	650,00 €
Ma Couture	550,00 €	550,00 €
Le Moulin	400,00 €	400,00 €
Cape 91 collège	150,00 €	150,00 €
Cape 91 lycée	150,00 €	150,00 €
Yoga du rire	250,00 €	250,00 €
Jeunes Sapeurs-Pompiers	200,00 €	200,00 €
Total	14 250,00 €	14 250,00 €

Le montant total des subventions voté par le Conseil Municipal est de 75 715 €.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.



Le Maire,

Christine Garnier
Christine GARNIER

Le secrétaire de séance

Pascal ODOT

Pascal ODOT